



**Appel à projet - printemps 2022
FRESQUES DANS L'ESPACE PUBLIC
MALICORNE-SUR-SARTHE**

Contact : Alexandra Bouleau
Médiatrice Culturelle du Centre d'art de l'île MoulinSart
02 43 57 05 10 - centre.art@cc-valdesarthe.fr

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : LE 15 NOVEMBRE 2021.

.....

CONTEXTE :

Malicorne-sur-Sarthe est une Commune de 2 000 habitants environ, située en Région des Pays de la Loire, dans le Département de La Sarthe, sur le territoire de la Communauté de communes du Val de Sarthe.

Malicorne-sur-Sarthe est un Haut-Lieu du patrimoine régional, connu et unique pour son passé céramique et pour sa tradition faïencière d'excellence encore active aujourd'hui. Depuis presque trois cent ans, sortent des ateliers du village, des faïences aux décors riches et variés dans le style Rouen, Delf, Marseille, Strasbourg,... ou dans la tradition des ajourés « fait main ».

Aujourd'hui, deux faïenceries perpétuent encore cette tradition qui ne cesse de s'exporter pour orner les plus prestigieuses tables dans le monde entier.

Le musée de la faïence et de la céramique, lieu de mémoire, participe à la valorisation et au rayonnement de cette tradition en exposant les collections de céramiques anciennes de Malicorne. Le musée, qui bénéficie de l'appellation Musée de France, soutient la diffusion de la création contemporaine en proposant aux artistes céramistes plusieurs salles d'expositions temporaires.

Depuis sa labellisation Ville et Métiers d'Art, Malicorne-sur-Sarthe, développe son identité autour des métiers d'art, avec des ateliers ouverts aux visiteurs et des événements qui jalonnent l'année. Les artisans d'art installés à Malicorne-sur-Sarthe sont aussi bien céramistes que tourneurs sur bois ou brodeuses. La Commune a l'ambition de devenir une véritable Cité faïence et métiers d'art et développe à ce titre, en lien étroit avec la Communauté de communes du Val de Sarthe, un vaste plan d'actions dans le cadre du label « Petite ville de demain ».

ville-malicorne.fr



musee-faience.fr



val-de-sarthe.fr



MOTS CLÉS : céramique – décor – savoir-faire – geste – artisanat – cité village – paysages – eau – terre – feu – air

LE PROJET :

Le projet vise à investir des façades dans la cité dont l'apparence mérite d'être embellie et mise en valeur. Il s'agit également de donner à voir les premiers signes du développement d'une cité faïence et métiers d'art ouverte à la création, artisanale, contemporaine, artistique.

Il s'agit d'une carte blanche dont l'objectif est de créer des œuvres produites par des artistes ou collectifs d'artistes. Les œuvres proposées, en plein cœur de la cité, viseront à identifier Malicorne-sur-Sarthe, à interpeller de manière originale et colorée, tout en envoyant un signal fort de la présence d'une œuvre d'art urbain en dialogue avec l'histoire patrimoniale, la mémoire de la cité (liée à la céramique, aux arts décoratifs, etc.) et son environnement naturel.

Afin de promouvoir l'art dans l'espace public, la Commune de Malicorne-sur-Sarthe souhaite faire appel à des artistes ou collectifs d'artistes pour la conception et la réalisation d'œuvres originales et pérennes sur des murs extérieurs.

Le dialogue entre artiste(s) et habitants est également attendu au travers de temps d'échange (soirée / dialogue au moment de la création sur les façades / inauguration). Un rendez-vous informel pourrait permettre une relation privilégiée entre les malicornais.e.s et le(s) artiste(s) (cela reste à définir).

1 - Façades des Moulins / Port de Malicorne-sur-Sarthe

La Commune de Malicorne-sur-Sarthe dévoile sur les berges de la rivière Sarthe de beaux patrimoines bâtis. En effet, la Commune a su préserver quelques-uns des nombreux moulins qui habillaient les abords de la Sarthe et étaient autrefois le reflet d'un artisanat authentique et prospère. Les Moulins témoignent d'un passé encore récent où la rivière constituait une véritable source d'énergie.

Les Moulins (ci-dessous et objet du présent appel à candidature) :



En 1831, deux imposants moulins à eau furent édifiés par la famille détenant le Château de Malicorne afin d'y installer une minoterie qui fonctionna jusqu'en 1978. La force de l'eau de la rivière permettait d'actionner de grandes meules de pierres, qui écrasaient les grains de céréales.

Le Moulin à Couleurs :

Un autre moulin, plus petit, était présent sur la Commune de Malicorne-sur-Sarthe et servait aux artisans faïenciers à briser les émaux

indispensables au travail des décorateurs. Il était ainsi localement nommé « Le Moulin à Couleurs ». Le Moulin à Couleurs a fait l'objet en 2009 d'une importante restauration menée par la Commune de Malicorne-sur-Sarthe, propriétaire des trois moulins ; il est aujourd'hui le siège du Pays Vallée de la Sarthe et accueille une Boutique des artisans d'art de Malicorne-sur-Sarthe.

Les façades des moulins à farine (côté port) concernées par le présent appel à candidature comportent 29 ouvertures qui feront l'objet d'une intervention artistique, réparties ainsi :

- **PETITES FENETRES :**
2 de 1500 x 940
- **GRANDES FENETRES :**
5 de 1820 x 940
6 de 1635 x 940
5 de 1625 x 880
- **CHIEN ASSIS :**
1 de 1700 x 1000
- **LUCARNES :**
3 de 520 x 980
- **PORTES :**
1 de 2450 x 1190
1 de 2680 x 1265
1 de 2450 x 1420
1 de 2480 x 930
1 de 2700 x 1250
1 de 2560 x 1380
1 de 1930 x 990

Les ouvertures pourront être équipées d'un support sur lequel l'artiste ou collectif d'artistes interviendra (matériau à définir en lien étroit avec la Commune qui prendra en charge les frais d'acquisition liés au matériau et à la pose).

2 - Pignon de la Mairie / Rue Oudinot



La surface du pignon de la Mairie concernée par une intervention artistique est d'environ 80 m² (10 mètres de longueur X 8 mètres de haut). Sous l'égide d'Alain Davaze, maire de Malicorne-sur-Sarthe de 1989 à 2008, les locaux de la mairie de Malicorne-sur-Sarthe ont été déménagés dans les locaux de l'ancienne gendarmerie.

Ce maire avait également initié la création du Musée de la Faïence et de la Céramique. Ci-après un aperçu de la mairie lorsqu'elle était encore une gendarmerie.



Source : www.delcampe.net



Source : Notrefamille.com

Profil :

Ce projet s'adresse aux artistes professionnels, artiste ou collectif d'artistes issus des arts urbains, aucun mode d'expression plastique n'est privilégié, si ce n'est que l'œuvre doit être pérenne (résistante aux intempéries notamment).

Sont éligibles à cet appel à projets les personnes morales ainsi que les personnes physiques qui remplissent les conditions statutaires relatives à la réglementation de leur profession et pouvant justifier d'une inscription légale (N° SIRET, Maison des Artistes...).

Calendrier :

2021

Octobre au 15 novembre : Appel à candidature

2ème quinzaine de novembre : Pré sélection de 3 propositions artistiques par lieux concernés

Début décembre à fin janvier 2022 : Travail des artistes pré-sélectionnés sur une esquisse par lieux concernés

2022

Février : Consultation des habitants pour choix d'une esquisse

Mai / Juin (sur deux semaines) : Accueil des artistes en résidence de création

Conditions générales :

Ainsi que présenté au calendrier, la sélection s'opérera en deux temps :

- Une présélection de 3 artistes/collectifs par lieux concernés donnant lieu à un contrat avec une rémunération artistique pour la production d'une esquisse, **à hauteur de 500 € par artiste ou collectif.**

- Une sélection d'1 artiste/collectif par lieux concernés donnant lieu à un contrat avec une rémunération artistique pour la production d'une œuvre.
- Un artiste ou un collectif peut présenter une candidature pour un seul lieu ou pour les deux lieux concernés.

> **Pour les façades des Moulins, à hauteur de 12 000 €,**

> **Pour le pignon de la Mairie, à hauteur de 7 500 €**

Moyens mis à disposition par la Commune :

- Matériau pour les ouvertures des façades des Moulins, pose comprise.
- Echafaudage ou élévateur pour accès aux façades.
- Logement mis à disposition : atelier des créateurs Les Esquisses rue Victor Hugo à Malicorne-sur-Sarthe doté de chambres individuelles, salle de bain et salle à manger communes.

Le dossier de candidature comprendra :

- Attestation d'affiliation à la maison des artistes ou n° de Siren pour les associations
- Une présentation du projet, accompagnée d'une note d'intention
- Des visuels (photos, croquis, plans...) présentant le projet et les travaux réalisés antérieurement.
- Un curriculum vitae - Format A4 maximum

Dossier à envoyer avant le 15 novembre 2021 à :

Alexandra Bouleau, médiatrice culturelle du Centre d'art sur :
02 43 57 05 10 / centre.art@cc-valdesarthe.fr